



VUILLECIN

Notre village



Juin 2008
N° 15

Editorial

Le 9 mars dernier, vous avez confié à la liste que je conduisais la mission de gérer pour les six ans à venir la destinée de notre village.

Alors que débute ce second mandat de maire, je voudrais tout d'abord remercier les conseillers municipaux qui m'ont accompagné et aidé pendant ces sept années qu'a duré le précédent mandat. Ils ont été fidèles et présents, puisque nous étions très souvent au complet lors des réunions du conseil municipal. Ils ont été responsables et tolérants, car nos réunions se terminèrent toujours dans la cordialité, quand bien même les débats aient été animés. Ils ont été de bons conseillers, les réalisations sont là pour en attester.

Quand on devient maire, il faut un temps d'adaptation pour habiter la fonction. Dans ce temps, il est nécessaire d'être entouré d'un climat de confiance et d'amis conciliants. Ils m'ont donné cette confiance, ils ont été conciliants, je les en remercie.

Ces remerciements valent pour tous les conseillers, sans exclusion, sans particularisme. Mais je me permets de saluer la mémoire de notre regretté Hubert CARLIER qui est décédé en cours de mandat. Comme il s'était intégré avec bonhomie avec son épouse Colette à son arrivée au village, il a su très rapidement, naturellement trouver une place au conseil municipal, puis en devenir un élément important.

Hubert, de là-haut où tu nous entends, sois remercié pour ce que tu as fait, pour ce que tu nous as laissés.

Je voudrais ensuite souhaiter la bienvenue et une bonne intégration aux nouvelles et aux nouveaux conseillers municipaux. Je formule pour ce conseil les vœux de réussite et d'harmonie. Que les projets que nous allons conduire ensemble, le temps que nous allons partager, le travail que nous allons réaliser soient le ciment d'une amitié naissante.

Que chacun apporte avec sa personnalité, ses capacités, ses convictions, qu'elles soient religieuses ou politiques, sa pierre à la réalisation d'un village qu'il soit fier de représenter.

Je remercie les électeurs pour la confiance qu'ils m'ont renouvelée. Avec le conseil municipal, je continuerai à œuvrer pour le plus grand nombre, sans esprit partisan, sans corporatisme, sans exclusion. Tout homme a droit à ses idées, et doit respecter celles des autres. Je continuerai, avec passion, ce rôle de moteur pour que chaque fois que le nom de notre village sera cité, il soit synonyme de bien-être, harmonie et dynamisme.

Dominique JEANNIER

Etat-Civil



Naissances

6 décembre 2007

Julia

de M. et Mme GRITTI Florent et HASANAGIC Aïda
6, rue de Traverse

19 février 2008

Sana

de M. et Mme DRIOUICH Abderahman et ZOUGHAR Fatima
7, rue du Stade

17 mai 2008

Loïc

de M. et Mme Jeanningros Jean-Marc et Virginie
La Grange Dessus

Ils se sont installés à Vuillecin



7 rue de Pontarlier

M. et Mme MONNIER Alexandre et VERNIER Aurélie
M. et Mme BAUDIN J, et COTE S,
M. JACQUOT Nicolas
M. BARBEROT Vincent
Mme GAGNON Aline

8 rue de Pontarlier

M. et Mme PIRANY Dominique

9 rue de Pontarlier

M. et Mme PARREIRA

7 Rue du Stade

M. BARILLOT Adrien (1A)

M. et Mme DRIOUICH Abderahman et ZOUGHAR Fatima (2 A)

M. et Mme JOURNOT Armand et DUBOURG Aurélie (3A)

M. et Mme MATTERA - HENRIQUES (4A)

Mme INVERNIZZI Sylvie (5A)

M. et Mme GOMES - VUILLAUME Marie-Laure (6A)

M. BOULARD (7A)

6 rue de Traverse

M. et Mme KARIC Adis et Zuhra

Le Conseil municipal

Election du 9 mars 2008



<u>JEANNIER Dominique</u>	<u>Maire</u>
BRULEBOIS Jacqueline	1er Adjoint
MUNIER Georges	2ème Adjoint
GROSJEAN André	3ème Adjoint
BOYRIE Jacques	4ème Adjoint
BESSOT Didier	Conseiller municipal
INVERNIZZI Laurence	Conseiller municipal
LEGRAND Dominique	Conseiller municipal
NAVET France	Conseiller municipal
ROGNON Bernard	Conseiller municipal
ROLET Damien	Conseiller municipal
TROUTET Jean-Louis	Conseiller municipal
THUREL Luc	Conseiller municipal
VIENNET Didier	Conseiller municipal
WILD William	Conseiller municipal

Les commissions communales

Le Maire est Président de droit de chaque commission

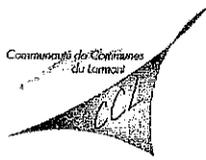
Bâtiments communaux Commission Scolaire	Jacques BOYRIE – vice-président Didier VIENNET Didier BESSOT Laurence INVERNIZZI Dominique LEGRAND André GROSJEAN
Incendie – Secours Voirie – Eau - Assainissement	Georges MUNIER – vice-président Damien ROLET Bernard ROGNON Jean-Louis TROUTET Didier BESSOT Luc THUREL William WILD
Impôts et Finances	Jacqueline BRULEBOIS - vice-présidente Georges MUNIER André GROSJEAN Jacques BOYRIE Dominique LEGRAND Laurence INVERNIZZI
Forêts et Terrains communaux Urbanisme	André GROSJEAN - vice-président Jacqueline BRULEBOIS Jean-Louis TROUTET Luc THUREL Bernard ROGNON Didier VIENNET
Loisirs – Fêtes – Cérémonies Informations Bibliothèque Culture Environnement	Jacqueline BRULEBOIS - vice-présidente France NAVET Laurence INVERNIZZI Dominique LEGRAND Jean-Louis TROUTET Luc THUREL Georges MUNIER Damien ROLET

DELEGUES TITULAIRES CCL	DELEGUES SUPPLEANTS CCL
Dominique JEANNIER	France NAVET
Jacqueline BRULEBOIS	Laurence INVERNIZZI
Jacques BOYRIE	William WILD

Commission communale d'Appel d'Offres	
Titulaires	Suppléants
Georges MUNIER	Didier VIENNET
Jacques BOYRIE	Jean-Louis TROUTET
William WILD	Bernard ROGNON

Commission communale du CCAS	
(Centre Communal d'Actions Sociales)	
Dominique JEANNIER – Président Jacques BOYRIE Jacqueline BRULEBOIS Dominique LEGRAND Damien ROLET	4 membres nommés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention sociale, d'animation sociale ou de développement social de la commune

Délégués Syndicat des Eaux de Bians les Usiers	
Titulaires	Suppléants
Dominique JEANNIER	Luc THUREL
Georges MUNIER	Didier BESSOT
William WILD	



La Communauté de Communes du Larmont

Président : Patrick GENRE, Maire de Pontarlier

Commissions	Vice-présidents	Délégués - Vuillecin	
		Titulaires	Suppléants
Finances et Prospectives	<i>Régis MARCEAU</i> Maire de Doubs 1 ^{er} vice-président	Dominique JEANNIER	Jacqueline BRULEBOIS
Tourisme	<i>Nathalie BERTIN</i> Adjoint Pontarlier 2 ^{ème} vice-président	William WILD	Jacqueline BRULEBOIS
Economie	<i>Daniel DEFASNE</i> Adjoint Pontarlier 3 ^{ème} vice-président	Jacqueline BRULEBOIS	Jacques BOYRIE
Eau, assainissement	<i>Gérard ROGNON</i> Maire de Houtaud 4 ^{ème} vice-président	William WILD	Dominique JEANNIER
Ordures ménagères	<i>Dominique JEANNIER</i> Maire de Vuillecin 5 ^{ème} vice-président		
Solidarité et développement	<i>Christian POURNY</i> Adjoint Pontarlier 6 ^{ème} vice-président	Jacqueline BRULEBOIS	Laurence INVERNIZZI
Services Techniques	<i>Yves LOUVRIER</i> Maire Cluse et Mijoux 7 ^{ème} vice-président	Jacques BOYRIE	William WILD
Château de Joux, Fort Mahler et Patrimoine historique	<i>René EMILLI</i> Adjoint Pontarlier 8 ^{ème} vice-président	Jacques BOYRIE	Jacqueline BRULEBOIS
Services aux communes	<i>Raymond PERRIN</i> Maire de Chaffois 9 ^{ème} vice-président	Laurence INVERNIZZI	Jacqueline BRULEBOIS
Environnement et milieux naturels	<i>Alain SIRUGUE</i> Maire de Ste-Colombe 10 ^{ème} vice-président	France NAVET	Jacques BOYRIE

**Membres de Vuillecin représentant la CCL
au sein des commissions et syndicats**

Commissions « milieux naturels » de la Communauté de Communes Frasne/Drugeon	France NAVET suppléant
ASCOMADE (association des collectivités comtoises pour la maîtrise des déchets et de l'environnement)	Dominique JEANNIER suppléant
Commission Intersyndicale de l'eau	Dominique JEANNIER titulaire
Syndicat Mixte des Deux Lacs	Dominique JEANNIER suppléant
Syndicat Mixte d'Etude et de Traitement des Ordures Ménagères du Haut-Doubs	Dominique JEANNIER titulaire
Commission d'Appel d'Offres	Dominique JEANNIER suppléant

Délégué C.C.L. SMETOM

Syndicat Mixte d'Etude et de Traitement des Ordures Ménagères du Haut-Doubs

2^{ème} Vice-président

Dominique JEANNIER

Budget général – BP 2008

chap/	Libellé	Rappel BP 2007	CA 2007	Restes à réaliser	Proposit° BP 2008
011	Charges à caractère général	123 066	110 332		140 410
012	Charges de personnel	15 893	14 487		16 850
014	Atténuation de produits	0	0		0
65	Autres charges gestion courante	138 351	125 458		125 066
66	Charges financières	21 869	14 032		27 714
67	Charges exceptionnelles	150	0		150
022	Dépenses imprévues de fonctionn.	7 551	0		13 932
Dépenses réelles de fonctionnement		396 880	264 309		324 122
023	Virement à la section d'investiss.	77 988	0		198 337
042	Opérat° d'ordre-transferts entre sect°	14 474	14 473		0
043	Opérat° d'ordre intérieur sect° fonct.	0	0		0
Dépenses d'ordre de fonctionnement		92 462	14 473		198 337
Total des dépenses d'équipement		1 273 731	867 403	144 785	259 843
Total des dépenses financières		53 547	53 198	0	60 818
Total des opérations pour compte de tiers		0	0	0	0
Dépenses réelles d'investissement		1 327 273	920 601	144 785	320 661
040	Opérat° d'ordre-transferts entre sect°	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0
Dépenses d'ordre d'investissement		0	0	0	0
TOTAL POUR L'EXERCICE		1 726 620	1 199 383	144 785	843 120
D 002 Résultat reporté		0	168 720		0

987 905

chap/	Libellé	Rappel BP 2007	CA 2007	Restes à réaliser	Proposit° BP 2008
013	Atténuation de charges	0	0		0
70	Produits des serv domaine et vtes div	156 889	152 391		140 531
73	Impôts et taxes	165 380	169 406		168 201
74	Dotations et participations	83 382	83 561		84 614
75	Autres produits gestion courante	183	460		200
76	Produits financiers	0	5		0
77	Produits exceptionnels	0	724		0
78	Reprises sur amortiss. et provis°	0	0		0
Recettes réelles fonctionnement		405 834	406 547		393 546
042	Opérat° d'ordre-transferts entre sect°	0	0		0
043	Opérat° d'ordre- intérieur sect° fonct.	0	0		0
Recette d'ordre fonctionnement		0	0		0
Total des recettes d'équipement		875 520	858 738	11 360	45 600
Total des recettes financières		358 452	364 875	0	61 113
Opérations pour comptes de tiers		0	0	0	0
Recettes réelles investissement		1 233 972	1 223 613	11 360	106 713
021	Virement de sect° de fonctionnement	77 988	0	0	198 337
040	Opérations d'ordre transf. Entre sect°	14 474	14 473	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0
Total des recettes d'ordre d'investissement		92 462	14 473	0	198 337
Total pour l'exercice		1 732 268	1 644 634	11 360	698 596
R 002 Résultat reporté		1 149	1 149		277 949
Total recettes cumulées		1 733 417	1 645 783	11 360	976 545

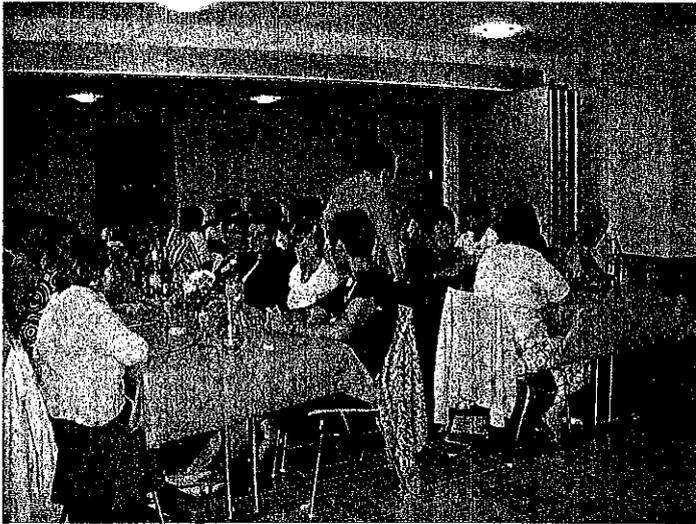
987 905

Résultat global de clôture

277 680

0

Fête des Mères 2008



Pour la première fois, le repas de la fête des mères a été servi dans la salle de convivialité de la Mairie de Vuillecin.

Les 80 mamans réunies ont apprécié que cet événement soit fêté au village et d'être servies par les conseillers municipaux .

Les mamans, qui se trouvaient dans l'impossibilité de se déplacer, n'ont évidemment pas été oubliées. (gâteaux ou fleurs).

Toutes les mamans et le conseil municipal remercient chaleureusement les jeunes musiciennes (de gauche à droite), Charlène, Estelle, Lucie et Chloé qui ont animé la soirée avec un grand talent.



Location de la salle de convivialité

EXTRAITS DU REGLEMENT

La salle de convivialité pourra être mise à disposition des habitants de la commune de Vuillecin.

Il est demandé aux habitants de Vuillecin de faire preuve de civisme pour qu'ils ne mettent pas leurs réservations à disposition de personnes extérieures au village. Ces réservations sont donc strictement réservées pour les besoins des familles du village ainsi que pour les ascendants et leurs descendants, exclusivement.

Modalités de réservation

✧ Le demandeur devra faire la réservation auprès du coordinateur délégué par la mairie

✧ les locations seront attribuées dans l'ordre chronologique de réception des demandes de réservation.

La réservation ne devient **effective** qu'après réception, à la mairie, de la preuve du paiement à la Trésorerie du montant de l'acompte représentant 50 % du coût de la location en vigueur à cette date.

✧ Les tarifs seront arrêtés chaque fin d'année par délibération du Conseil municipal de la commune pour l'année suivante.

Les réservations effectuées pour l'année suivante avant publication des nouveaux tarifs ne pourront pas être annulées pour cause d'augmentation du coût de la location.

✧ Le forfait établi n'inclut pas les consommables (gaz, électricité). Le tarif en vigueur au 1^{er} décembre pour l'année suivante sera retenu pour le paiement des consommations.

✧ les dégâts constatés (casse de vaisselle, manque de matériel ...) seront facturés.

Tarifs 2008 :

1) la salle entière avec la cuisine et son matériel ainsi que les toilettes

- 1 jour : 100 € ; 2 jours : 200 € ; 3 jours : 270 €

2) la salle partielle (côté rue de Traverse) avec la cuisine et son matériel ainsi que les toilettes

- 1 jour : 70 € ; 2 jours : 140 € ; 3 jours : 200 €

3) la salle partielle (côté rue de Pontarlier) sans la cuisine et sans les toilettes

- 1 jour : 35 € ; 2 jours : 70 € ; 3 jours : 100 €

Pour la réservation s'adresser à
Madame Marie-Andrée DELGRANDI
1, rue du Stade, 25300 VUILLECIN
Tél 03.81.39.17.52

« R.C. l'Arlier »

La saison 2007/2008 touche à sa fin.

Encore une saison longue pour l'équipe sénior A avec 26 matchs à jouer pour cette année.

Un hiver pluvieux et neigeux nous a contraints à jouer début mai 5 matchs en 12 jours : dur pour des équipes d'amateurs !

Malgré tout cela, cette équipe joue les premiers rôles dans son groupe de 3^{ème} division de district.

L'équipe sénior B, avec nettement moins de matchs, joue, elle aussi, le début de classement.

En mars 2008, l'équipe des moins de 18 ans a dû déclarer forfait général, après un automne plus que correct avec 4 victoires et 2 défaites. Une déception pour le club, mais devant les blessures des uns et les absences des autres, c'est avec regret que nous avons arrêté cette équipe avant la fin de la saison.

Les équipes des jeunes de débutants de moins de 15 ans continuent leur petit bonhomme de chemin, avec plus ou moins de réussite.

Le 21 juin 2008, le R.C. l'Arlier organise avec l'ASLV son tournoi inter-quartier.

Des feuilles vous seront distribuées afin de vous expliquer son déroulement.

Nous profiterons de cette journée pour baptiser le stade de Vuillecin.

En effet, presque tous les clubs voisins ont déjà donné le nom d'un ancien dirigeant, qui, par son action, a marqué son club.

Bien sportivement.

Le Comité

La rubrique A.S.L.V.

Bon an, mal an, notre association villageoise poursuit son petit bonhomme de chemin...

En témoigne, l'éventail des animations récemment passées ou à venir :

☺ Le 7 octobre 2007, une cinquantaine de marcheurs s'était donnée rendez-vous à Saint-Imier, en Suisse, en vue de gravir le Chasseral. Cette marche, en réalité plus dure que prévu, a néanmoins permis à tout le monde d'apprécier le magnifique panorama au sommet, au moment du pique-nique reconstituant.

☺ Le 29 mars 2008 en soirée, nous étions environ 70 à troquer les raquettes contre les baskets, faute d'un enneigement suffisant, pour une balade au clair de lune dans la côte du Fol. Au retour, l'apéritif offert ainsi que la raclette « version suisse » faisaient l'unanimité dans la bonne humeur.

☺ Comme chaque année, à l'occasion du pont de l'Ascension, une dizaine de nos concitoyens accompagnés de quelques personnes de la Société Schrader, se rendaient en Haute-Loire, aux environs du Puy-en-Velay, pour un périple à VTT. Cette année, en prime, le soleil était de la partie. Les efforts conséquents de la journée étaient vite oubliés lors de la troisième mi-temps n'engendrant pas la mélancolie !

☺ Pour la sixième fois de son histoire, la sortie à EUROPAPARK le 18 mai dernier, a réuni 60 personnes. Sensations garanties pour tout le monde, pique-nique convivial sur le coup de midi, arrivée de la pluie au moment de quitter le parc ... en résumé une journée entièrement réussie...

☺ **Le dimanche 14 septembre aura lieu le vide-greniers** sur la place du village. Des repas sous chapiteau seront servis. D'ores et déjà, bloquez la date et réservez vos repas auprès des responsables. De plus amples renseignements vous parviendront bientôt.

☺ **Le dimanche 12 octobre**, sera organisée une randonnée pédestre dont la destination n'est pas encore connue. Nous ferons en sorte qu'elle soit accessible à tout le monde et espérons que vous serez nombreux à répondre présents.

Voilà en toute modestie, ce que l'A.S.L.V. vous a proposé récemment, ou va vous proposer bientôt.

Elle reste toutefois ouverte à toute proposition, sachant que son seul but est de tenter d'animer, en toute simplicité, autant que faire se peut, notre village.

Le Président

« Les Mains créatives »

L'Assemblée Générale des mains créatives a eu lieu le 16 janvier 2008 dernier. Lors de celle-ci nous avons voté l'attribution d'une subvention, fruit de notre expo/vente des 20 et 21 octobre 2007.

La somme de **1000 euros** sera versée prochainement au profit de l'association **APACH'Evasion** (*Association Pontissalienne d'Accompagnement des Citoyens Handicapés*) afin de participer à l'achat d'une joëlette.

Cette association permet à de nombreuses personnes à mobilité réduite de découvrir des horizons qui jusque-là leur étaient inaccessibles. Nous vous convions à visiter leur site : www.apachevasion.com

Nous vous donnons rendez-vous en décembre au Téléthon où vous pourrez déguster nos crêpes.

A bientôt.

La Présidente,

Michelle Vernerey



Pour tous vos cadeaux, « Les Mains Créatives » vous offrent un choix de réalisations.

- lundi de 14h à 17h, mercredi à partir de 20h, vendredi de 14h à 17h
(salle à l'école de Vuillecin)

« A.V.P.E.C. »

Association de Valorisation du Patrimoine Écologique et Culturel de Vuillecin

Issue de la concertation de quelques passionnés de nature, d'histoire, d'archéologie, l'association AVPEC a vu le jour en décembre dernier. L'objectif est de faire partager l'ensemble de ses recherches.

Cette nouvelle association villageoise a pour but de :

- ☞ *Valoriser son patrimoine écologique, culturel et espaces naturels.*
- ☞ *D'informer, de diffuser les études d'intérêts écologique et culturel sous toutes les formes de supports possible.*
- ☞ *De participer aux initiatives de développement et coordination de recherche historique et archéologique de Vuillecin.*

Notre village, par sa situation géographique, a abrité des sites gallo-romains, mérovingiens et d'anciennes voies de communication.

La petite chapelle Saint Georges est un exemple encore visible aujourd'hui. Elle fut érigée en 1861 en remerciement de la fin d'une grande période de sécheresse. Elle a été implantée sur les vestiges d'un temple de la commanderie de Salins-les-Bains.

Avec l'accord de la municipalité et du locataire les membres de l'association vont réaliser dans les prochains mois un nettoyage des abords et la pose d'une clôture de protection.

Le patrimoine de notre village c'est également la richesse méconnue de sa faune et flore qui est celle de la vallée du Drugeon reconnue comme un site important par la présence d'espèces menacées d'extinction .

La vallée du Drugeon est classée comme 1^{er} site européen dans sa biodiversité.

- ◇ **A l'occasion de la brocante du village une exposition "découverte du patrimoine" aura lieu à la maison commune.**

Chacun d'entre vous peut participer à la connaissance du village et du territoire en apportant : documents, objets, photos, témoignages ... qui pourrait enrichir notre mémoire collective en contactant les personnes indiquées ci-dessous.

Numéros utiles pour tous renseignements :

- ☎ Mrs Delgrandi : 03.81.39.17.52.
- ☎ Me Maire Colette : 13.81.39.40.72
- ☎ Mr Jean-Pierre Barillot : 03.81.46.36.43.

La chapelle St Georges



A savoir

Je veux tondre, mais je ne veux pas gêner mes voisins, alors je respecte les horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 19 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 19 h 00

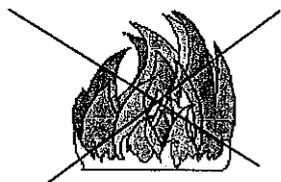
Les dimanches et jours fériés 10 h 00 à 12 h 00



La météo n'étant pas toujours clémente dans notre région, il sera toléré **exceptionnellement de commencer à tondre la pelouse (uniquement)**

Les jours ouvrables et samedis :

13 h 30 au lieu de 14 h et 15 h



Vous pouvez être verbalisé

- si dans le village des feux sont réalisés pour brûler les herbes, foin, branches, déchets du jardin...

Rappel :

La déchèterie intercommunale de Pontarlier est gratuite pour les particuliers.

Horaires d'ouverture : ETE : du 1^{er} avril au 30 septembre

Du lundi au samedi : 8 h – 12 h / 14 h – 18 h ; dimanche : 9 h – 12 h

Retrait de la vignette gratuite à la Communauté de Communes du Larmont, 8 a, rue de la Grande Oie à Houtaud.



**le stationnement
(amende de deuxième classe)
Code de la route (extrait)**

...est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

... sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons, devant les entrées carrossables des immeubles riverains, sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs, sur les emplacements où le véhicule empêche soit l'accès à un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement, soit le dégagement de ce dernier, au droit des bouches d'incendie...

Un message pour les anciens élèves

Madame Chaney Marie-France a exercé les fonctions d'institutrice au cours des années 1988-1989, si vous êtes un de ses anciens élèves, ce message vous concerne :

CHOUVOT II Les parents d'élèves de l'école maternelle Charles Péguy organisent une surprise pour

*Le départ en retraite de Mme Chaney
le samedi 28 juin à partir de 11h30
dans la cour de l'école primaire (rez de chaussée en cas de pluie)*

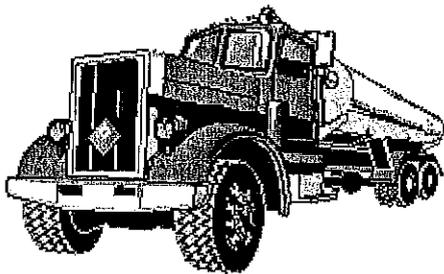
✎ Les élèves de l'école maternelle et primaire sont invités à venir avec un dessin (format A4/standard) avec nom et prénom au dos. Ces dessins seront reliés et offerts lors des festivités.

♪ Pour accueillir Mme Chaney, nous allons chanter avec tous les enfants une chanson sur l'air de « L'Amérique » de Joe Dassin dont vous trouverez les paroles retravaillées au dos de cette invitation. Merci de prendre un peu de temps pour l'apprendre à vos enfants.

🍷 Afin de poursuivre la fête et de partager un « apéritif amélioré », nous comptons sur vous pour apporter un plat salé ou sucré (cake, tarte, saucisson, petits fours...) et une boisson non alcoolisée, que nous partagerons dans la convivialité jusqu'à 13h30.

👉 Si vous connaissez un ou plusieurs anciens élèves adultes ou ados, merci de faire passer la même invitation ! Plus on est de fous...

Commande groupée de Fuel domestique



En vue de faire obtenir des tarifs avantageux aux foyers qui utilisent le fuel domestique comme moyen de chauffage, une commande groupée sur Vuillecin est organisée.

- livraison fin juin 2008.

Chacun reçoit personnellement sa facture.

Si vous êtes intéressés par cette proposition, vous pouvez remplir le bulletin ci-dessous et le déposer à la Mairie pour le 16 juin dernier délai.

Les contacts des bénévoles

Monsieur André GROSJEAN : Tél. 03.81.39.62.23

Madame Jacqueline BRULEBOIS : Tél. 03.81.46.65.15

✂.....

Jeu
Grilles SUDOKU

	7							
3	8	1	6				7	
6	4		2				3	
	2			3			9	5
				1				
4	3			8			6	
	6				4		5	3
	1				8	9	4	7
							8	

4			2	3		8		
	8		7		9			
	3				4			
		3				5	6	
	5						7	
	7	4				2		
			3				1	
			4		5		2	
		1		9	2			6

	1		3			9		
	8			1	7			
7		5			6			
9			7	8		4		1
3		1		5	4			9
			1			7		5
			2	4			9	
		3			9		6	

		9	7					
	5				2		1	
	2			8		7		5
		4		5			3	1
2	3			7		9		
7		1		6			4	
	6		2				9	
					7	6		

URGENCES :

Appel médical d'urgence

☎ 15

Avec ce numéro, les secours arrivent très rapidement.

SAMU ☎ 15

POLICE ☎ 17

POMPIERS ☎ 18

Centre Anti-Poisons

☎ 03.88.37.37.37

Allô service public

☎ 3939

ALLO Enfance maltraitée

☎ 119 ou n° Vert : 0800.05.41.41

Commissariat de Police :

16, Rocade G. Pompidou
25300 - PONTARLIER

☎ 03.81.38.51.10

Centre Hospitalier Général :

2, Fb St Etienne
25300 - PONTARLIER

☎ 03.81.38.54.54

Gendarmerie :

4, rue Moulin Parnet
25300 - PONTARLIER

☎ 03.81.39.06.60

Pharmacie de garde :

se renseigner auprès du commissariat
en se munissant d'une ordonnance

Vétérinaire :

7 rue Docteur Grenier
25300 - PONTARLIER

☎ 03.81.39.18.47

PRATIQUE

Mairie :

25300 - Vuillecin

☎ 03.81.39.41.13

☎ 03.81.46.32.41

Mail : mairie.vuillecin@wanadoo.fr

Permanences Secrétariat de Mairie :

Lundi : 14 h.00 à 18 h.00

Mercredi : 14 h.00 à 18 h.00

Vendredi : 09 h.00 à 12 h.00

Bibliothèque :

- lundi : 16 h 30 - 19 h.

Les horaires d'Eté

de la déchetterie :

du 1^{er} avril au 30 septembre

- du lundi au samedi :

8 h - 12 h ; 14 h - 18 h

Dimanche : 9 h - 12 h

(demander votre badge à la CCL sur
présentation de la carte grise de votre
véhicule et d'une facture téléphone ou autre).

C.C.L.

☎ 03.81.39.40.02

Astreinte C.C.L.

☎ 06.82.57.76.75

Correspondante - Est Républicain

Mme Laurence INVERNIZZI

20 rue Principale

25300 Vuillecin

☎ 03.81.46.63.08

Mail : laurence.invernizzi@wanadoo.fr